

Guide pratique du mémoire de recherche

(édition de 2019)

Réalisé par Jérémie NOLLET,
Maitre de conférences en science politique, Sciences Po Toulouse, LaSSP

Le mémoire de recherche est un exercice caractéristique des formations universitaires de niveau Master. Il vise à développer vos compétences en matière de collecte et d'analyse des données, de construction logique de votre pensée et de rédaction dans un format long, en vous initiant à la rigueur de la démarche scientifique.

Par son ambition, l'exercice du mémoire de recherche est inédit dans votre formation à l'IEP. Il est rétribué à la hauteur du travail qu'il requiert (10 ECTS).

Ce guide vous aide à réussir cet exercice intimidant. Il donne les principaux conseils pratiques à toutes les étapes, du choix du sujet à la rédaction du mémoire. Il doit être utilisé tout au long des deux années que dure la réalisation du mémoire.

Attention

Ces conseils très généraux sont à moduler en fonction de votre sujet et de la (ou les) discipline(s) dans laquelle s'inscrit votre travail. Pour cela, il faut vous fier aux conseils de votre directeur ou directrice de mémoire.

Sommaire

Qu'est-ce qu'un mémoire de recherche ?	3
Mises en garde	4
Gérer son temps.....	5
Construire son sujet	8
Choisir un thème de mémoire	8
Choisir un directeur ou une directrice de mémoire	9
Lire.....	10
Construire l'objet d'enquête.....	13
Élaborer un protocole d'enquête.....	14
Rechercher	15
Collecter des données.....	15
Analyser les données	18
Rédiger	19
Construire un plan.....	19
Écrire	21
Mettre en forme le mémoire.....	24
Déposer le mémoire	28
Le mémoire en tant que produit fini.....	28
Comment déposer le mémoire ?	28
Fiche de référencement bibliographique	30
Soutenir son mémoire	31
L'organisation de la soutenance du mémoire	31
Le déroulement de la soutenance du mémoire.....	31

Qu'est-ce qu'un mémoire de recherche ?

Le mémoire de recherche consiste à produire une étude approfondie d'un sujet précis, en suivant les règles et méthodes du travail scientifique. Cela suppose une double exigence de travail empirique et de théorisation.

Exigence de travail empirique, car l'étude développée dans le mémoire doit s'appuyer sur une analyse de données empiriques précises. Autrement dit, un mémoire ne consiste pas à faire de l'essayisme, c'est-à-dire à formuler ses propres opinions sans les étayer sur des faits méthodiquement collectés et analysés. Un mémoire ne consiste pas non plus à rédiger une synthèse de diverses lectures d'ouvrages et articles scientifiques, c'est-à-dire à simplement compiler des analyses produites par d'autres. Dans un mémoire de recherche, il est attendu que soit élaborée une analyse inédite de données empiriques. Ces dernières peuvent être de nature très différente, selon le sujet choisi ou la discipline dans laquelle s'inscrit : statistiques économiques, entretiens, corpus de textes juridiques, observations ethnographiques, corpus d'articles de presse, etc.

Exigence de théorisation, car les analyses doivent faire preuve de rigueur dans leur conception et de leur formulation. Pour cela, vous devez fonder vos analyses sur des cadres d'analyse issus d'ouvrages et d'articles scientifiques. Et vous devez exprimer vos réflexions avec précisions et rigueur, c'est-à-dire en utilisant le langage conceptuel des sciences sociales.

Conseil

À quoi ressemble un mémoire du diplôme de l'IEP ?

Vous pouvez consulter les travaux des anciennes promotions qui sont disponibles sur le site de la bibliothèque de l'IEP à la rubrique « mémoires du diplôme ».

Pour cela, la bibliothèque a développé une plateforme de dépôt, équipée d'un moteur de recherche simple en « full text » et d'une recherche avancée permettant de croiser plusieurs index (par exemple : directeur ou directrice de mémoire + l'année, ou encore une recherche par mots-clés).

Au début de votre démarche de travail, le portail de recherche vous permettra de trouver votre directeur ou directrice de mémoire et de prendre connaissance des sujets déjà traités dans les thématiques qui vous intéressent.

Mémoire de recherche ou mémoire professionnel ?

La distinction entre mémoire de recherche ou mémoire professionnel n'existe pas à l'IEP, à l'exception du parcours *Carrières administratives*¹. Le mémoire de recherche peut cependant être plus ou moins orienté vers votre insertion professionnelle. Si les fondamentaux du mémoire (lectures scientifiques, travail empirique, problématisation et usages de concepts) sont intangibles, les analyses que vous développez peuvent être davantage tournées vers les enjeux pratiques. Il s'agit alors de montrer comment, grâce à un outillage théorique et aux recherches empiriques, l'on peut apporter un éclairage inédit sur une situation professionnelle, voire des esquisses de solutions intelligentes.

Il est ainsi conseillé d'adopter en annexes au mémoire **une synthèse** de la réflexion et **des**

¹ Pour la méthode du mémoire de *Carrières administratives*, il est conseillé d'en référer au responsable du parcours.

propositions opérationnelles éventuelles. La personne qui dirigera votre travail pourra vous aider plus spécifiquement dans cette démarche.

Mises en garde

En tant qu'exercice universitaire de recherche, la réalisation d'un mémoire requiert d'éviter deux fautes, le parti pris axiologique et le plagiat.

La neutralité axiologique et la réflexivité

Le mémoire de recherche n'est pas un essai : il n'a pas pour vocation de vous permettre d'exposer vos opinions politiques ou morales. Il s'agit au contraire d'élaborer des analyses (fondées sur des données empiriques). Les **postures normatives** et les formulations de **jugements de valeur** sont strictement **interdites** dans le mémoire. Vous devez donc veiller, tout au long de votre travail d'écriture (et même à toutes les étapes de votre recherche, dès les lectures et la construction de l'objet), à ne pas juger ni évaluer les institutions ou les hommes que vous étudiez.

Cette exigence est bien plus difficile à tenir qu'il n'y paraît. En effet, au-delà de cette neutralité axiologique (*i.e.* l'absence de jugements de valeur), des partis pris implicites peuvent venir biaiser la réflexion. Chacun a des **présupposés** liés à sa socialisation, qui peuvent se traduire par une forme d'ethnocentrisme dans la façon de concevoir son sujet de mémoire ou d'analyser les données. Il n'y a pour cela pas de recette miracle, si ce n'est faire preuve de **réflexivité**, c'est-à-dire vous interroger en permanence des questions sur ce que votre démarche doit à votre propre socialisation.

Le plagiat

Le plagiat est **la pire faute** qui pourra vous être reprochée sur votre mémoire. Il s'agit d'une faute intellectuelle qui consiste à piller le travail d'autrui, en le reprenant en faisant comme si c'était le fruit de votre propre travail, c'est-à-dire sans en signaler l'auteur. Il s'agit aussi d'une faute disciplinaire, qui peut conduire devant la Section disciplinaire et l'IEP et au prononcé de sanctions lourdes.

Vous avez bien sûr le droit de reprendre une idée ou quelques phrases d'un auteur. Mais cet emprunt doit être dûment signalé, en donnant la source précise (cf. infra sur les références bibliographiques en note de bas de page pour citer un auteur).

Réaliser un mémoire

Bibliographie

HERZLICH Claudine, *Réussir sa thèse en sciences sociales*, Paris : Nathan, 2002, 121 pages.

HUNSMANN Moritz et Sébastien Kapp (dir.), *Devenir chercheur: écrire une thèse en sciences sociales*, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2013, 359 pages

ROMI Raphaël., *Méthodologie de la recherche en droit*, 2e éd., Litec, coll. Objectif droit, 2011, 141 pages.

Sitographie

Devenir historien-ne : <http://devhist.hypotheses.org/>

Ce site est une mine de conseils concrets (méthodologiques, bibliographiques...) sur la recherche en histoire... conseils bien utiles pour d'autres disciplines.

Gérer son temps

Pour la première fois au cours de votre parcours universitaire, vous devez **mener un travail sur deux ans**. Selon votre personnalité, cette perspective inhabituelle peut vous sembler inquiétante (« comment m'organiser à cette échelle de temps ? ») ou excessivement rassurante (« j'ai bien le temps de m'y mettre plus tard »).

Méfiez-vous de ces deux postures. Le mémoire est une affaire d'endurance et d'organisation. Il vous appartient de gérer scrupuleusement votre calendrier : il est suicidaire de compter réaliser son mémoire lors des dernières semaines de l'année universitaire.

Les étapes de la recherche

La réalisation d'un mémoire ne se limite pas à un seul travail d'écriture, loin s'en faut ! Elle repose sur **une série d'opérations** qui se succèdent plus ou moins dans le temps, et sont liées entre elles.

La première étape consiste à **définir avec précision le sujet de recherche** et même plus précisément à formuler les questions que l'on va se poser sur un objet. Cela suppose avant toute chose un **travail de lectures**, nombreuses et critiques, afin de voir comment des chercheurs confirmés ont traité un sujet proche du vôtre. Sur la base de ces lectures, il est alors possible de formuler une première problématisation du sujet². En vous appuyant (de façon critique) sur les résultats contenus dans la littérature scientifique, sur les concepts utilisés par les auteurs, et sur les méthodes d'enquête qu'ils ont utilisées, vous élaborez une problématique provisoire, vous formulez des hypothèses et vous imaginez un protocole d'enquête qui vous permette de tester ces dernières.

La deuxième étape consiste alors à **collecter les données empiriques** que vous allez analyser dans le cadre du mémoire. Les techniques que vous pouvez utiliser pour ce faire sont nombreuses et doivent être choisies intelligemment en fonction de vos hypothèses et de la discipline dans laquelle vous vous inscrivez. La collecte de données doit reposer sur une méthode rigoureuse, réfléchie et systématique.

La troisième étape réside dans **l'analyse des données collectées**. Que ces dernières soient des chiffres, des paroles (écrites ou orales), des images ou des observations, elles ne « parlent » pas d'elles-mêmes. Il faut donc prévoir un temps pour vous plonger de façon approfondie dans ces données brutes et leur donner du sens de façon méthodique.

Enfin, la dernière étape est **une phase d'écriture**. Il faut d'abord organiser les analyses tirées des données empiriques en construisant un plan détaillé du mémoire répondant la version définitive de la problématique. Une fois celui-ci validé par le directeur ou la directrice du mémoire, vous pouvez vous lancer dans la rédaction du mémoire.

Un calendrier indicatif

Le travail sur le mémoire commence **dès la rentrée de 4^{ème} année** : il vous faut alors choisir un sujet de mémoire et un directeur ou une directrice. Une fiche renseignant ces informations doit être rendue au service de la scolarité **en janvier, lors de la 4^{ème} année**.

Au-delà de cette formalité, prenez rapidement un RDV avec votre directeur ou directrice de mémoire : l'objectif de cette première entrevue sera de préciser ensemble votre sujet, de réfléchir à la démarche méthodologique, etc. La fin du premier semestre doit être consacrée à faire les lectures nécessaires sur votre sujet, ainsi qu'à prendre contact avec votre terrain (notamment pour vérifier que vous avez accès aux sources – personnes, documents, etc. – que vous convoitez).

Il est ensuite conseillé de prendre RDV avec son directeur ou sa directrice de mémoire au **début du**

² La problématique définitive ne sera formulée, après un long aller-retour entre vos données et vos lectures, que lors de la rédaction finale du mémoire.

deuxième semestre de 4^{ème} année afin de faire le point sur ce travail de lecture. Soumettez-lui une synthèse de ces lectures et de ce qu'elles vous apportent dans l'élaboration de votre réflexion. Il est alors temps d'envisager pratiquement les opérations empiriques.

La phase active de terrain doit débiter **dès le 2^{ème} semestre**. Profitez au maximum de la fin des cours (**mai, juin, juillet**) pour avancer sur le travail empirique car celui-ci demande du temps : obtenir des entretiens, accéder à des archives ou un lieu d'observation peut exiger un peu de négociation ; analyser des données quantitatives ou retranscrire des entretiens est chronophage (au moins 4 à 6h de retranscription pour 1h d'entretien), etc.

Au **premier semestre de la 5^{ème} année**, vous devez terminer le travail de terrain et analyser les données recueillies. Parallèlement, vous devez aussi réfléchir très sérieusement à une problématique précise, et à un plan. Prenez RDV avec votre directeur ou directrice pour en parler avant de partir en stage.

Au second semestre de la 5^{ème} année, il faut rédiger le mémoire. Là aussi, le travail est long et ne doit pas être bâclé au dernier moment : il faut compter au moins 2 ou 3 semaines à temps plein, et même davantage si vous devez rédiger en parallèle au stage de 5^{ème} année.

La remise du mémoire peut avoir lieu **mi juin** (ou fin août si vous visez la 2^{nde} session). Il faut compter 2 ou 3 jours avant la date de remise du mémoire pour imprimer celui-ci et le reprographier.

Conseil pratique : le carnet de terrain

Ayez toujours sur vous un petit carnet pour noter tout au long de l'année les idées qui vous viennent (au fil des lectures, de la fréquentation du terrain, en cours...). Les bonnes idées surgissent toujours quand on ne les attend pas ! Consignez tout ça dans un cahier de terrain ou dans un fichier sous WORD. Au moment de préparer le plan de votre mémoire, vous avancerez plus vite, simplement en vous replongeant dans vos notes et y mettant de l'ordre.

Le calendrier ci-dessous est indicatif. Il doit être ajusté selon votre sujet et votre emploi du temps. Il doit être discuté avec votre directeur ou directrice de mémoire.

Date	Travail à réaliser
4A – 1 ^{er} semestre	Définition du sujet
4A – Avant les vacances de la Toussaint	Prendre RDV avec un.e enseignant.e de l’IEP pour encadrer votre mémoire.
	<u>Livrable intermédiaire</u> : une petite note (de 2 pages) précisant : <ul style="list-style-type: none"> - Le sujet qui vous intéresse (ou les sujets entre lesquels vous hésitez) - Les raisons pour lesquelles ce sujet vous intéresse - Les données ou le terrain que vous pourriez étudier - Une bibliographie des ouvrages et articles scientifiques à lire sur votre sujet (mentionnez ceux que vous avez déjà lus).
4A – 1 ^{er} semestre	Lecture des textes de la bibliographie
4A – Fin du 1er semestre	Formulaire du choix du sujet et du directeur de mémoire
4A – 2 nd semestre	Élaboration du protocole de recherche
4A – Début du 2 nd semestre	2 nd RDV avec le directeur ou la directrice de mémoire.
	<u>Livrable intermédiaire</u> : état de l’art (synthèse des lectures réalisées, avec : <ul style="list-style-type: none"> - Les principaux résultats (et leurs limites) sur votre sujet - Les principaux concepts utilisés - Les méthodes d’enquête utilisées par ces auteurs
4A – Début du 2 nd semestre	Poursuite du travail de lectures
4A – Fin du 2 nd semestre	3 ^{ème} RDV avec le directeur ou la directrice de mémoire
	<u>Livrable intermédiaire</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l’état de l’art - Protocole d’enquête
Fin des cours (mai, juin, juillet)	Début de la collecte des données
5A – Début septembre	Formulaire d’autorisation de soutenance du mémoire
5A – 1 ^{er} semestre	Collecte et analyse des données
5A – Au cours du 1 ^{er} semestre	4 ^{ème} RDV avec le directeur ou la directrice de mémoire
	<u>Livrable intermédiaire</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Résumé des opérations de collecte de données - 1^{ers} résultats de l’analyse des données - Questions et doutes sur l’analyse des données
5A – 2 nd semestre	Écriture
5A – Au début du 2 nd semestre	5 ^{ème} RDV avec le directeur ou la directrice de mémoire
	<u>Livrable intermédiaire</u> : plan détaillé, avec : <ul style="list-style-type: none"> - Problématique - Plan des parties, sous parties, etc.
5A – 2 nd semestre	Rédaction du mémoire
5A – Mi-juin ou fin août	Remise du mémoire

Construire son sujet

Le travail sur le mémoire de recherche commence par définir le sujet sur lequel vous allez travailler, et plus précisément **les questions que vous allez vous poser** à son propos et **les méthodes que vous allez employer** pour y répondre.

Choisir un thème de mémoire

Le choix du thème de mémoire est un arbitrage très personnel entre des paramètres hétérogènes : vos centres d'intérêt personnels, la valorisation que vous espérez en tirer et la faisabilité de l'enquête. Votre directeur ou directrice de mémoire peut vous aider à prendre les bonnes décisions si vous sombrez dans des abîmes de perplexité ou si vous avez du mal à évaluer la difficulté du sujet.

L'entrée pré-professionnelle

Votre mémoire est un élément important de vos études. Il peut donc servir à vous présenter sur un CV, devant un employeur, et constituer la première marque de votre compétence dans un domaine particulier.

Faire un mémoire est un moyen de commencer à **pénétrer un univers professionnel** (une administration, une agence de communication...), par exemple en faisant des entretiens, des observations ou des archives, ou en lisant la littérature scientifique concernant ce secteur professionnel. Cela peut être l'occasion d'explorer un milieu professionnel que vous connaissez encore peu, de nouer les premiers contacts, ou tout simplement vérifier votre envie d'y travailler.

L'entrée intellectuelle

Vous pouvez aussi raisonner à l'inverse et considérer que le mémoire est votre dernier travail pleinement universitaire, et que vous êtes face à une belle occasion de creuser les questions qui vous ont toujours intéressé. Vous pouvez donc choisir de **vous faire plaisir intellectuellement**, c'est-à-dire de vous consacrer à un travail intellectuel non immédiatement « rentable », et de vous confronter de façon approfondie à la *pratique* des sciences sociales.

Les études universitaires sont avant toute chose un exercice intellectuel : elles vous apprennent à réfléchir, vous forment à maîtriser l'abstraction, vous enseignent à prendre le recul dont vous aurez aussi besoin dans votre parcours professionnel.

Choisir un sujet... faisable !

Ces deux méthodes sont également légitimes ; elles ne sont d'ailleurs pas nécessairement antinomiques. Ayez simplement à l'esprit qu'un sujet de mémoire est d'abord une question d'intérêt personnel. Il vous faut trouver **un sujet capable de vous intéresser pendant deux ans** : il doit vous donner envie de vous y plonger à tout moment de l'année, même quand vous êtes débordé par le rythme des cours ou les révisions. En d'autres termes, le premier critère pour le choix du sujet, c'est le plaisir intellectuel qu'il va vous procurer !

Last but not least, le sujet doit aussi être faisable ! Un sujet faisable, c'est un sujet pour lequel vous allez sur le terrain sans traîner des pieds, vous avez envie de rencontrer les personnes dont vous parlez, d'explorer le milieu dont il est question. C'est aussi un sujet pour lequel **les sources** (archives officielles ou

personnelles, statistiques, ouvrages, témoins, etc.) **sont disponibles**. Enfin, c'est un sujet réalisable dans le temps imposé (pas d'observation ethnographique au long cours, pas de sujets démesurés), et dans la limite de vos compétences ou de celles que vous pouvez acquérir (ex : pas de grande enquête quantitative si vous n'avez jamais acquis de connaissances en statistiques).

A part ces quelques indications, vous êtes libre de choisir votre sujet. Laissez parler votre imagination. **Il n'y a pas de petit sujet ou de petit objet**, mais pour tout sujet, il y a de bonnes questions et des façons pertinentes d'y répondre. La seule limite à votre créativité est que votre sujet ait un rapport avec les disciplines enseignées à l'IEP et qu'un directeur ou directrice accepte de vous encadrer sur votre sujet !

Choisir un directeur ou une directrice de mémoire

Tout enseignant.e de l'IEP peut diriger des mémoires. Si l'enseignant.e sollicité.e n'est pas un.e universitaire (par exemple, un.e intervenant.e professionnel.le de 4^{ème} ou 5^{ème} année), il faut mettre en place une codirection avec un.e universitaire (professeur.e, maître.esse de conférences ou ATER). Dans des cas exceptionnels, vous pouvez solliciter un directeur ou une directrice de mémoire qui appartient à une autre institution que l'IEP, si la personne est spécialiste de la question qui vous intéresse. Dans ce cas, il faut solliciter l'accord du directeur des études du 2nd cycle (Cédric GROULIER), puis mettre en place une codirection entre un enseignant de l'IEP et ce spécialiste extérieur.

Plusieurs critères doivent entrer en compte pour choisir un directeur ou une directrice de mémoire. En fonction de votre sujet, vous devez d'abord vous poser la question de la **discipline** scientifique de votre futur.e directeur ou directrice de mémoire (sociologie, droit, histoire, économie, science politique, science de gestion...). Vous devez aussi prendre en compte ses domaines de **spécialité**. Pour ce faire, basez-vous sur les cours qu'il enseigne à l'IEP, sur les thématiques de recherche ou les publications scientifiques qu'il mentionne sur sa page personnelle (sur les sites web des laboratoires de l'IEP : LaSSP et LEREPS), sur les mémoires qu'il a déjà dirigés. Enfin, renseignez-vous aussi sur sa **disponibilité** : évitez de solliciter un directeur ou une directrice qui a déjà 10 mémoires !

Pour connaître les enseignants-chercheurs susceptibles d'encadrer votre mémoire, consultez la liste des enseignants sur le site de l'IEP (rubrique « Découvrir ») ou sur le site des laboratoires de recherche (rubrique « Recherche »). Vous pouvez aussi consulter la liste (non exhaustive) des directeurs ou directrice potentiel.le.s (sur l'intranet étudiant des 4A, rubrique « Directeurs de mémoire »...) ou la liste des directeurs ou directrices de mémoires des années passées sur la nouvelle plateforme de la bibliothèque. Vous pouvez enfin **demander conseil à vos enseignants**.

Conseil : Du bon usage du directeur ou de directrice de mémoire

Votre directeur ou directrice de mémoire n'est pas là pour faire le travail à votre place. N'attendez pas de lui qu'il vous donne une bibliographie toute prête, qu'il formule la problématique ou qu'il vous indique un protocole de recherche clé en main. Il peut vous conseiller, corriger des erreurs, vous inciter à approfondir une question, etc. Mais vous devez travailler de façon autonome entre deux rendez-vous.

Pour que ces rendez-vous soient réellement productifs, vous devez les préparer. Il est ainsi recommandé d'envoyer quelques jours une petite note d'état d'avancement de votre recherche (*i.e.* un bilan provisoire de ce que vous avez fait et de ce qu'il vous reste à faire). Par exemple, lors du premier RDV, il faut avoir élaboré par vous-même une première bibliographie (qui sera complétée tout au long du travail), et avoir des idées de terrain à réaliser. Vous ne pouvez pas attendre que le directeur ou la directrice de mémoire choisisse pour vous toutes vos lectures. Vous pouvez aussi exposer vos doutes, vos difficultés, vos interrogations, etc. Tout cela fera une base plus solide pour vos échanges.

Lire

On ne construit pas une problématique scientifique à partir de rien. Il faut déjà avoir une bonne connaissance de ce qui a été écrit par d'autres chercheurs sur le type de sujet dont vous traitez. Quelles questions ont déjà été posées à votre objet ? Comment y a-t-on répondu ? Comment a-t-on démontré ces éléments de réponse ?

Comment lire ?

Vos lectures doivent être actives. Elles sont orientées vers une finalité pratique : la réalisation de votre propre mémoire. Autrement dit, loin de se réduire à une lecture superficielle qui ne retient que les deux ou trois grandes idées d'un texte, il faut lire les ouvrages et articles scientifiques comme le résultat d'un travail similaire au vôtre et qui est passé par les mêmes étapes. La problématique, les concepts, la méthodologie employée et les résultats doivent être des sources d'inspiration et de réflexion pour votre propre travail. Cela suppose, au fil de vos lectures, que vous vous interrogiez sur les approches des auteurs que vous lisez, afin de comprendre la manière dont sont posées les questions et les hypothèses dans ces textes. Plus vous vous exercerez à comprendre la cohérence entre la problématisation, les hypothèses et les méthodes d'enquête, et plus vous vous sentirez à l'aise pour établir votre propre cheminement intellectuel.

Il ne sert à rien de lire sans prendre des notes : au moment d'utiliser vos lectures, lors de la rédaction, vous auriez tout oublié et le temps passé à lire serait perdu. Il doit donc toujours rester une trace écrite de vos lectures. Le mieux est de faire une fiche dès que vous lisez un livre ou un article sur votre sujet.

Conseil : comment faire des fiches de lecture ?

Il est recommandé de consigner dans les fiches de lecture tout ce qui pourra être utile, aussi bien lors de votre réflexion sur l'élaboration de la problématique et du protocole d'enquête, que lors de la rédaction.

Notez-y le plan du livre ou de l'article (c'est-à-dire le cheminement de la démonstration de l'auteur), la problématique, la description de la méthodologie employée pour la collecte et le traitement des données, les idées importantes, les principaux concepts employés (si possible avec leur définition). Vous pouvez aussi noter des citations, de belles formulations. Dans ce cas, n'oubliez surtout pas de noter pour chaque citation les numéros de page et les références complètes de l'ouvrage (pour la bibliographie du mémoire). Il n'y a rien de plus énervant, dans l'urgence de la rédaction, que de devoir retourner à la bibliothèque chercher une référence manquante.

Construire une bibliographie sur votre sujet

Les lectures sur un sujet sont *a priori* infinies. Pour vous aider dans vos lectures, vous devez demander conseils à votre directeur ou directrice (ou à d'autres enseignant.e.s), mais n'attendez pas qu'il fasse la bibliographie à votre place.

Sachez utiliser les auteurs des textes étudiés en cours. Vous devez aussi utiliser les **bibliographies des ouvrages** (et notamment des manuels afin de repérer les quelques textes canoniques sur votre sujet) et **des articles scientifiques** que vous lisez.

Apprenez enfin à utiliser intelligemment les nombreuses ressources électroniques qui se sont développées ces dernières années.

Les moteurs de recherche des **catalogues de bibliothèques universitaires** sont des outils

indispensables pour repérer les ouvrages sur votre sujet. Vous pouvez commencer par une recherche par thème : faites varier les mots clé décrivant votre sujet dans les rubriques « titre », « sujet » (ou mots clé) ou « tous les mots ». Une fois que vous avez repéré des ouvrages centraux pour votre recherche, suivez le filon en cherchant les autres ouvrages du même auteur (rubrique « auteur »). Pour tout cela, utilisez l'option « recherche avancée ».

Les catalogues de bibliothèques universitaires

ARCHIPEL : <http://archipel.univ-toulouse.fr>

Catalogue des bibliothèques universitaires de Toulouse. Il permet de repérer tous les livres disponibles à l'emprunt sur Toulouse. Très utile pour emprunter des ouvrages qui ne sont pas dans les bibliothèques de l'IEP et de l'Arsenal.

SUDOC : www.sudoc.abes.fr

Moteur de recherche pour l'ensemble des BU françaises. Utile pour rechercher de façon exhaustive les ouvrages scientifiques existant sur vos thèmes de recherche.

Opale Plus : catalogue.bnf.fr

Catalogue de la Bibliothèque nationale de France. Il permet de faire des recherches sur l'ensemble des ouvrages publiés en France.

D'autres ressources électroniques sont utiles à la construction de la bibliographie, soit en vous tenant informé de **l'actualité de la recherche** en sciences sociales, soit en vous permettant d'**accéder gratuitement à des ouvrages**.

Autres ressources électroniques concernant les ouvrages

Lectures : lectures.revues.org

Site très actif de publication de notes de lectures sur les ouvrages récents en sciences sociales.

Les classiques des sciences sociales : <http://classiques.ugac.ca>

Bibliothèque numérique et gratuite des ouvrages classiques en sciences sociales tombés dans le domaine public.

Open Edition : <https://www.openedition.org/>

Bibliothèque numérique et gratuite d'ouvrages en sciences sociales. Certaines collections sont particulièrement utiles pour des mémoires d'IEP (collection « Res Publica » aux Presses universitaires de Rennes)

Fichier central des thèses : www.theses.fr

Registre des sujets de thèses de doctorat soutenues ou en cours de préparation dans les universités françaises.

Une dernière série de ressources concerne les **revues scientifiques accessibles en ligne**. Plusieurs sites permettent d'accéder à la très grande majorité des revues de sciences humaines et sociales, soit gratuitement, soit en vous connectant via l'ENT d'UT1 : <http://monespace.ut-capitole.fr>. Vous pouvez ainsi, comme pour les ouvrages, mener des recherches bibliographiques par thèmes (dans les rubriques « titre », « résumé, « texte intégral ») ou par auteurs.

Revue consultables en ligne

CAIRN : www.cairn.info

La quasi-totalité des grandes revues de sciences sociales françaises (accès aux numéros de ces dernières années). La consultation est possible en se connectant au portail des ressources numériques de l'UT1, dans la rubrique « base de données multidisciplinaire » (accessible *via* le site de la bibliothèque de l'IEP, rubrique « ressources électroniques »).

PERSEE : www.persee.fr

Les grandes revues françaises de sciences sociales (anciens numéros). Consultation gratuite en ligne.

Revue.org : www.revues.org

Fédération de revues en sciences humaines et sociales. Consultation gratuite en ligne.

Erudit.org : www.erudit.org

Nombreuses revues québécoises de sciences humaines et sociales (notamment : *Sociologie et sociétés* ; *Politique et sociétés...*)

Cambridge University Press, JSTOR, Oxford Journals, Sage, SpringerLink, Taylor & Francis Online et Wiley Online Library.

Ces sites regroupent les grandes revues anglo-saxonnes de sciences sociales. Consultation *via* le portail des ressources numériques de l'UT1 : www.ut-capitole.fr/recherche/bibliotheques : rubrique « Portail des ressources électroniques » (en haut à droite).

De nombreuses autres ressources (accès aux sommaires, liens vers des sources de données, etc.) y sont aussi disponibles.

La présentation de la bibliographie, qui apparaîtra à la fin de votre mémoire, mais aussi dans les notes intermédiaires que vous pourrez rendre à votre directeur ou directrice de mémoire, suit une **nomenclature précise**, afin de garantir des références claires et précises. Cette nomenclature est présentée à la fin de ce guide.

Construire l'objet d'enquête

Ces lectures servent à construire l'objet de l'enquête, c'est-à-dire passer d'un thème (trop) général ou d'une question naïve à un questionnement problématisé et formulé de façon rigoureuse.

Sur le travail de construction de l'objet, reportez-vous aux **enseignements de méthodes des sciences sociales** (ateliers de 2A, etc.). Vous devrez tout au long de l'année faire le lien entre les différentes étapes de votre travail et ce cours.

Élaborer une problématique

La problématique est l'ensemble construit, autour d'une interrogation principale, des questions qui permettent d'aborder scientifiquement le sujet choisi. En effet, un terrain ne suffit pas à faire un mémoire. Il faut une énigme, une « grande question », qui servira de **matrice de tout votre mémoire** : elle guidera votre collecte de données, les analyses que vous ferez de ces dernières et l'écriture du mémoire (notamment la structuration du plan, qui est une argumentation ordonnée en réponse à la problématique). La problématique est un mélange de curiosité personnelle (elle vient d'abord des questions que vous vous posez spontanément) et du travail de lectures.

Ces dernières servent à préciser votre question. D'une part, la lecture de la littérature scientifique sur votre thème de recherche vous conduit à **resserrer le questionnement** en vous situant par rapport aux travaux existants sur le même thème. D'autre part, elle vous permet de prendre connaissance ces **concepts** qui vous permettront d'exprimer avec plus de précision et de rigueur vos questionnements.

Le passage du choix du sujet à sa construction en objet scientifique n'est pas neutre. Il dépend du regard que vous portez sur votre objet de recherche. Autrement dit, problématiser c'est aborder votre thème de recherche avec un point de vue.

Conseil : Comment faire un mémoire original ?

Le mémoire doit faire preuve d'originalité. Il ne peut être la simple compilation de travaux déjà existants. Vous devez apporter quelque chose de neuf : objet, période étudiée, sources, conclusions, méthode...

Dans un mémoire d'IEP, on ne vous demande pas d'avoir un apport théorique révolutionnaire. L'originalité provient souvent d'un travail de terrain inédit, éclairé judicieusement par quelques cadres conceptuels bien maîtrisés.

L'ambition théorique doit bien sûr être nettement plus grande pour les étudiant.e.s qui envisagent de faire une thèse par la suite.

Du point de vue de l'écriture, il est recommandé de formuler la problématique de façon interrogative : une grande question initiale (mais écrite avec précision, où tous les mots sont pesés et choisis avec rigueur), déclinée de façon méthodique en un ensemble de sous-questions dont l'enchaînement vous permettra d'aboutir et de répondre à la question initiale.

Un ensemble d'hypothèses

Pour apporter des réponses à la question qui constitue la problématique, vous devez avancer une série d'hypothèses, c'est-à-dire un ensemble de **réponses que vous vous donnez a priori et qu'il va s'agir de vérifier empiriquement au cours de votre mémoire**.

Ces hypothèses vont structurer votre argumentation : à l'enchaînement des hypothèses en introduction correspondra la progressivité de votre démonstration et donc le plan du mémoire.

Cela implique que vos hypothèses soient vérifiables empiriquement. Autrement dit, elles

correspondent à des opérations pratiques de recherche. L'enquête consiste à collecter des données et les analyser afin de valider (ou d'invalidier) les hypothèses.

Élaborer un protocole d'enquête

La dernière étape de la construction du sujet consiste à réfléchir aux méthodes d'enquête qui permettront de collecter et analyser les données qui permettront de tester les hypothèses, et donc répondre à la problématique.

L'enjeu ici est de rationaliser la collecte de données. Celle-ci doit être méthodique et systématique, et non se faire de manière aléatoire. Il s'agit d'identifier :

- le type de données qui vous permettront de tester les hypothèses.
- les sources auprès desquelles collecter ces données
- les méthodes d'analyse de ces données

Voici, à titre d'exemple, une trame pour un protocole d'enquête qu'il est recommandé de rédiger avant la fin de 4^{ème} année (ce modèle est à amender selon les conseils de votre directeur ou directrice de mémoire) :

1. Définition et présentation du sujet

- explicitez le sujet de la recherche et précisez ses limites temporelles et spatiales ;
- précisez à quoi tient votre intérêt personnel pour le sujet ;
- énoncez clairement la question de recherche qui guide votre démarche.

2. État de l'art

- résumez à grands traits les recherches antérieures menées par d'autres sur le même thème ou sur des thèmes connexes : en insistant sur les principaux résultats, mais aussi les problématiques retenues, le cadre conceptuel, les méthodes d'enquête, soulignez les apports et les lacunes de ces travaux.
- situez votre approche par rapport à ces travaux et dégagez l'intérêt ou l'originalité de votre sujet par rapport cette littérature scientifique existante.

3. Problématique

- proposez une problématique provisoire : reformulez votre question initiale en fonction de l'état de l'art ;
- explicitez le cadre théorique (principaux concepts, etc.) dans lequel vous allez travailler ;
- présentez les hypothèses qui permettront de répondre à votre problématique ;

4. Méthodologie

- expliquez comment vous allez procéder pour opérationnaliser vos hypothèses : quels matériaux empiriques vont permettre de les valider ou les invalider ?
- précisez les techniques d'enquête que vous comptez utiliser et expliquez pourquoi ;
- présentez vos sources (échantillon, corpus de presse, ...) ;
- précisez votre calendrier de recherche.

5. Bibliographie

- Présentez les références utilisées (notamment dans l'état de l'art) en respectant les normes.

Rechercher

Le travail d'enquête à proprement parler peut alors commencer. Il s'agit de vérifier empiriquement les hypothèses que vous avez avancées suite à votre problématique. Pour cela, il faut collecter des données inédites puis les analyser, en fonction de la problématique et des hypothèses.

Les méthodes de collecte et d'analyse des données **dépendent étroitement de votre sujet et de la discipline dans laquelle s'inscrit votre mémoire**. Il est impossible ici de les présenter de façon exhaustive. C'est à vous de lire des articles et ouvrages méthodologiques pour y trouver les conseils adaptés. Sachez aussi utiliser les cours de méthodes dispensés tout au long de votre cursus. Pensez aussi à demander conseil à votre directeur ou directrice de mémoire.

Collecter des données

Le guide du mémoire n'a pas vocation à se substituer aux ouvrages sur les techniques d'enquête. On se contentera de donner quelques indications bibliographiques sur les différentes techniques de collecte de données que vous pourriez utiliser pour votre mémoire.

Deux conseils peuvent être utiles. D'une part, ayez en tête qu'aucune méthode de collecte d'informations et d'administration de la preuve n'est *a priori* supérieure aux autres : **le type de données (et donc la méthode de collecte) dépend de votre objet et de votre problématisation**. La question la plus importante à vous poser concernant votre enquête est la suivante : les données que je vais collecter permettent-elles bien de répondre à ma problématique ?

D'autre part, quelle que soit la méthode retenue, **la collecte des données doit être conduite de façon méthodique**. Toutes les opérations d'enquête, de l'élaboration du protocole jusqu'aux décisions les plus minimales (par exemple l'ordre des questions dans un questionnaire), doivent être explicitement réfléchies. Il est ainsi conseillé de **tenir un journal d'enquête** tout au long de la réalisation du mémoire. Vous pourrez ainsi noter au fil du jour tous les choix sur lesquels repose l'enquête. Cet outil est extrêmement utile au moment de la rédaction du mémoire, et notamment de la partie méthodologique. Sans ses notes prises au fur et à mesure des différentes phases de l'enquête, l'on oublie les décisions méthodologiques que l'on a prises et il est impossible de les restituer.

Mémoires de science politique et sociologie

BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris : La découverte (Guides Repères), 2003, 356 pages

COMBESSIE Jean-Claude, *La méthode en sociologie*, Paris : La Découverte (Repères), 2007, 128 pages.

PAUGAM Serge (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris : PUF, 2012, 480 pages

Mémoires de d'histoire

Direction des Archives de France, *La pratique archivistique française*, Paris, Archives nationales, 2008 [1993], 630 p.

BARBIER Jonathan et MANDRET-DEGEILH Antoine, *Le travail sur archives. Guide pratique*, Paris : Armand Colin, 2018, 288 pages

Mémoires d'anthropologie

CEFAI Daniel, *L'enquête de terrain*, Paris : La Découverte, 2003, 624 pages.

POURCHER Yves, « Un ethnologue dans l'histoire », in Marc ABELES et Henri-Pierre JEUDY (dir.), *Anthropologie du politique*, Paris : Armand Colin, 1997, p. 211-232

Mémoire de droit

FRUCTUS isabelle (et al.), *Méthodologie de la recherche documentaire juridique*, Bruxelles, Larcier, 2015, 314 pages.

Les sources

Les sources empiriques sont innombrables. Ces sources peuvent être **variables, selon les disciplines et les objets** : entretiens, observations, archives (publiques ou privées), statistiques (produites par vos soins – par un questionnaire ou un comptage – ou par une institution publique ou privée), littérature grise (rapports officiels, documents internes à une institution...), jurisprudence ou doctrine, corpus de presse, sites web (de partis politiques, syndicats, think-tanks, institutions...), etc.

Plus encore, tout type d'information (ou presque) peut devenir une donnée d'enquête, à condition de faire preuve d'imagination analytique... et de rigueur méthodologique.

Le conseil le plus important est de **ne pas prendre les données au premier degré**, sans les interroger. Critique ou objectivation des sources, les dénominations de ce geste analytique varient selon les disciplines (histoire, sociologie...), mais il s'agit au fond de poser de façon systématique quelques questions pour mieux cerner ce que peuvent « dire » vos données (et ce qu'elles ne peuvent pas dire sous peine de surinterprétation) : qui produit les données ? quel est l'objectif poursuivi par la production et la communication en ligne de ces données ? quelles conséquences ces objectifs ont sur la nature des données produites ?

La critique ou l'objectivation des sources

CHAMPAGNE (Patrick), LENOIR (Rémi), MERLLIE (Dominique) et PINTO (Louis), *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, 2e édition, 1996, 233 p.

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2014 (en particulier le chapitre 3 « Les faits et la critique historique »)

Le développement du web, depuis la fin des années 1990, aboutit à la mise en ligne d'un grand nombre de données qui peuvent être utiles à la réalisation d'un mémoire... à condition d'y appliquer les mêmes règles que pour toutes autres données : adéquation des données à la problématique, approche méthodique, critique des sources.

Quelques sources de données accessibles en ligne

Gallica : gallica.bnf.fr

Plus de 4 millions de documents d'archives numérisés par la Bibliothèque Nationale de France : journaux anciens, livres, images, cartes, etc.

Bibliothèque des rapports publics : ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics

Sur le très utile de La Documentation Française, nombreux rapports d'expertise (utile « littérature grise »).

Les rapports parlementaires (et les comptes rendus d'auditions) sont aussi une source très riche, sur les sites de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Europresse : Consultation *via* les ressources électroniques de UT1 (rubrique « base de données » sur le site de la bibliothèque universitaire, page « documentation »).

Archivage électronique de la presse française et étrangère. Outil précieux pour

constituer un corpus de presse écrite.

Institut national de l'audiovisuel : inatheque.ina.fr

Ce catalogue donne accès directement aux notices documentaires des programmes de radio, de télévision, des archives écrites et du web media de l'Ina. Les documents peuvent ensuite être visualisés à la cinémathèque de Toulouse, à quelques pas de l'IEP (69 rue du Taur).

Légifrance : legifrance.gouv.fr

Ce site recense de façon très complète les lois, la jurisprudence et les conventions collectives en droit français, ainsi que les textes du droit européen et international.

Quelques sources de données statistiques

INSEE : insee.fr

Données sociales et économiques

INED : ined.fr

Données démographiques

DREES : drees.sante.gouv.fr

Données relatives aux questions de santé et de protection sociale

Ministère de la Culture : pratiquesculturelles.culture.gouv.fr

Données sur les pratiques culturelles des Français

Réseau Quételet-PROGEDO : quetelet.progedo.fr

Portail d'accès à un grand nombre de données quantitatives en sciences sociales.

Analyser les données

Une fois vos données collectées, l'enquête est loin d'être terminée. S'ouvre alors la phase d'analyse de ces données. Il est impossible ici de rentrer dans le détail des méthodes d'analyse. L'on se contentera, comme pour la collecte de données, de donner quelques indications bibliographiques générales et, surtout, de savoir solliciter les conseils de votre directeur ou directrice de mémoire.

Un conseil, cependant. **Ce travail d'interprétation prend du temps.** Il faut donc bien l'intégrer dans votre planning. Votre travail préalable de collecte d'information soit fait assez rapidement pour que vous puissiez faire une bonne analyse de vos éléments empiriques. Une des principales causes de mauvaise note de mémoire réside dans une mauvaise gestion du temps qui conduit à bâcler cette phase d'analyse qui est pourtant une des plus importantes.

Mémoires de science politique et sociologie

KAUFMANN Jean Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris : Armand Colin (128), 2011, 124 pages.

MARTIN Olivier, *L'analyse de données quantitatives. L'enquête et ses méthodes*, Paris : Armand Colin (128), 2009, 124 pages.

Mémoires de d'histoire

LEMERCIER Claire et ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris : La découverte (Repères), 2008, 120 pages.

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2014

Mémoires d'anthropologie

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la Neuve : Académia-Bruylant, 2008, 368 pages.

Mémoire de droit

AGUILA Yann (dir), *Quelles perspectives pour la recherche juridique ?* Presses Universitaires de France, « Droit et justice », 2007, 360 pages.

Rédiger

Une fois que vous avez terminé votre travail de terrain, que vous avez collecté et analysé vos données, et que vous avez les éléments pour confirmer, infirmer ou reformuler vos hypothèses, vous devez en rendre compte par écrit : voici venu le temps de la rédaction.

Pas de précipitation toutefois ! Ne vous lancez pas tête baissée dans l'écriture. L'enjeu de cette ultime étape est de bien organiser et mettre en forme de vos idées afin de les communiquer de la façon la plus didactique et convaincante possible à vos lecteurs (et en premier lieu à l'évaluateur).

Construire un plan

Avant de commencer à rédiger, un travail important concerne l'élaboration du plan. **Votre mémoire ne doit pas ressembler un vaste catalogue d'idées** non articulées les unes par rapport aux autres. Il est donc indispensable structurer votre propos de façon précise avant de vous lancer dans l'écriture.

Organiser votre démonstration

Le plan doit refléter votre réflexion. Il ne peut donc être construit qu'après que la problématique ait été clairement formulée et les hypothèses énoncées.

Un plan est une **stratégie de démonstration**. Chaque nouveau paragraphe doit s'enchaîner logiquement avec le précédent. Il part des éléments apportés par le paragraphe précédent et lui apporte une plus-value, une idée supplémentaire. Il doit y avoir une progression : du plus simple au plus complexe ; du déjà connu aux éléments les plus novateurs de votre démonstration. L'ensemble doit apporter une **réponse à votre problématique**.

A quoi ressemble un plan réussi ?

Votre plan est bon quand la démonstration qu'il organise est solide et lisible.

Cela apparaît clairement lorsque vous rédigez les **transitions** entre les parties et sous-parties du mémoire. Le bilan de ce qui précède doit s'enchaîner parfaitement avec l'annonce de ce qui suit. Un lecteur qui ne lirait que les transitions devrait pouvoir comprendre la logique de la démonstration qui structure le mémoire.

Les **titres** doivent être simples et clairs. Ils doivent exprimer de façon précise la thèse défendue dans le passage qui suit. C'est un savant équilibre entre théorisation (les principaux concepts doivent apparaître dans les titres) et empirie (les titres ne doivent pas être trop abstraits, ils doivent laisser apparaître le terrain spécifique sur lequel vous avez travaillé).

Le lecteur ne doit jamais perdre le sens de votre réflexion. Cette exigence de cohérence et de fluidité est à l'origine d'une des plus grosses frustrations du mémoire : **il faut faire la chasse aux digressions !** Vous devrez renoncer à des analyses ponctuelles auxquelles vous tenez mais qui ne trouvent pas leur place dans la démonstration globale. Vous ne pourrez jamais tout faire rentrer dans votre mémoire. Si perdre une idée géniale vous fait mal au cœur, la solution peut alors consister à faire un court **encadré** digressif ou renvoyer à une **annexe** de quelques pages où vous développerez un point précis. Si cette idée est très courte, exposez-la en **note de bas de page**, mais celle-ci ne doit pas excéder quelques lignes. En

tout état de cause, la règle générale est la suivante : si le propos est important pour votre démonstration, il doit figurer dans le corps du texte ; sinon, il n'y a pas lieu de le faire apparaître.

Construire un plan

Concrètement, il est souvent plus facile de **construire le plan progressivement** :

- d'abord les deux ou trois grandes étapes de la réflexion, qui deviendront les 2 ou 3 parties du mémoire,

- puis la structure de chacune de ces parties : elles se construisent en effet sur une série ordonnée d'arguments qui doivent démontrer l'idée principale de la partie.

Une autre façon de procéder est de **partir des notes** que vous avez prises tout au long de votre travail de terrain et de l'analyse du matériau recueilli. Relisez-les. Regroupez-les par thèmes. Classez-les en fonction de leurs connexions logiques. Au fur et à mesure que vous appariez les éléments connexes, vous ferez émerger les grandes articulations de votre plan.

Les niveaux hiérarchiques du plan

En théorie, le plan se décline en suivant la hiérarchie suivante :

- Partie
- Chapitre
- Section
- Paragraphe (§)
- Grand A/
- Petit 1)
- Petit a)

Mais ce modèle, qui convient pour les thèses, est trop détaillé pour un mémoire d'IEP. Évitez un découpage excessif : pas de a) toutes les 3 lignes !

Vous pouvez adopter le plan suivant :

- Partie (ou chapitre)
- Grand I/
- Petit 1)
- Petit a)

Afin que votre mémoire ne soit pas déséquilibré (une première partie longue et détaillée, et une dernière plus courte... faute de temps à cause de la précipitation des dernières heures), il est conseillé d'évaluer le nombre de pages que devra faire chaque partie et chaque sous-partie en fonction de la longueur totale du mémoire.

Avant de vous lancer dans la rédaction, il est conseillé de prendre rendez-vous avec votre directeur ou directrice de mémoire pour **faire valider votre plan**. Ce sera l'occasion d'obtenir des conseils sur les dernières étapes.

Passer du plan à l'écriture

Une fois que le plan est élaboré, il peut être plus facile, avant de rédiger, de le « remplir » avec les matériaux empiriques (extraits d'entretien, de presse, etc.) et les citations d'auteurs ou les références bibliographiques que vous comptez faire apparaître lors de la rédaction. Vous aurez ainsi tous les éléments utiles (empiriques et théoriques) réunis dans un seul et même document. Il ne vous restera alors qu'à écrire « autour » de ces éléments. Ce conseil permet notamment de lutter contre l'angoisse de la page blanche.

Pour que votre travail soit pleinement convaincant, **chaque paragraphe doit comporter**, autant que

faire se peut, **des éléments théoriques et des apports empiriques**. Évitez les longs développements abstraits tout comme les interminables descriptions non problématisées. Alternez exemples et analyses.

Enfin, **méfiez-vous des généralisations mal maîtrisées** à partir d'un terrain limité. Votre mémoire vous permet d'éclairer, d'expliquer ou de comprendre un terrain particulier grâce à des outils théoriques. Et c'est déjà beaucoup ! N'essayez pas d'en tirer des conclusions plus universelles à l'aune de votre seul cas d'étude.

Écrire

Une fois que la structure de votre réflexion est clairement organisée, il est temps de passer à l'écriture proprement dite.

Comment commencer ?

Il est très fréquent de se retrouver inhibé au moment de passer à la rédaction. Si vous bloquez à l'idée qu'il va vous falloir rédiger le texte le plus long que vous ayez jamais écrit, dites-vous que de nombreux étudiant.e.s ont déjà connu le même problème et qu'ils s'en sont sortis !

Chacun a ses trucs pour se lancer. On peut écrire en parlant à haute voix comme si l'on expliquait son travail à un public imaginaire : cette méthode a l'avantage d'inciter à écrire simplement et clairement (en plus d'intéresser votre colocataire à vos travaux...). On peut aussi commencer par un autre bout que le début de l'introduction : il est souvent plus facile de rédiger une idée qui vous trotte dans la tête depuis quelques jours plutôt que d'attendre en vain un bel *incipit*.

L'écriture tient souvent plus du bricolage que du coup de génie définitif. Méfiez-vous de la célèbre formule de Boileau : « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, Et les mots pour le dire arrivent aisément ». L'écriture n'est pas simplement le fait de coucher sur le papier ce que vous avez en tête. C'est un processus de création à part entière, qui amène à des associations d'idées, qui fait ouvrir et fermer des portes... Réfléchir vous aidera à écrire, mais l'inverse est tout aussi vrai ! Il faut retravailler les textes encore et encore pour les améliorer.

Combien de pages ?

C'est la question récurrente des étudiant.e.s en fin de mémoire. Il n'y a pas de règle stricte en la matière. Le mémoire doit comporter approximativement entre 50 à 90 pages, hors annexes et bibliographie. Pour les étudiant.e.s se destinant à la thèse après l'IEP, le mémoire doit être plus ambitieux et peut facilement atteindre 150 pages.

La question du nombre de page est largement un faux problème. Le nombre de pages n'est pas un indice de qualité ni la clé d'une bonne note. **Un directeur ou une directrice de mémoire préférera toujours un mémoire court et intéressant** (bien écrit, bien structuré, bien problématisé, et avec un terrain bien mis en valeur) **qu'un long pensum.**

L'introduction

Certains passages du mémoire sont très fortement codifiés. Ils tiennent presque de l'exercice de style. L'introduction est de ceux-là. Écrire une introduction relève d'un travail d'orfèvre : elle est courte (environ 10% de la taille du mémoire) et doit remplir beaucoup de fonctions. Son plan doit donc être ciselé, l'écriture doit être fine et précise. Vous ne pouvez pas la bâcler au dernier moment. Faites-en un plan précis avant de rédiger le mémoire ; une fois que vous aurez écrit ce dernier, et que vous saurez donc précisément ce qu'il contient, il sera plus facile de rédiger l'introduction.

L'introduction a pour fonction principale de **présenter la problématique et la façon dont vous allez**

la traiter. Vous devez y justifier votre démarche (choix des méthodes, du terrain). Votre correcteur ou correctrice connaît les contraintes de la production de ce mémoire (temps court, faible moyen d'investigation) et sait que vous ne pouvez pas « tout dire » sur votre sujet. Mais c'est à vous de justifier pourquoi vous avez privilégié telle manière d'aborder votre thématique, pourquoi vous avez laissé de côté tel aspect, etc. Vous devez annoncer vos choix, les justifier et les assumer. Pour ce faire, vous devez vous appuyer sur la littérature scientifique sur votre sujet que vous avez lue (cf. supra).

Rendre compte de ses lectures en introduction

Le travail de lectures préliminaires devra apparaître dans votre introduction de mémoire. Vous devez y situer votre propre recherche par rapport aux travaux existants et aux questions que se posent d'autres chercheurs sur le même thème. Pour résumer, il existe trois postures typiques :

- Vous reprenez un sujet déjà abondamment traité. Dans ce cas, vous devez répondre aux questions suivantes : pourquoi ? Qu'apportez-vous ? Quel angle d'attaque choisir qui ne soit pas redondant avec ceux déjà employés ? Comment a-t-on travaillé jusque-là sur ce sujet et quelles sont les limites et manques ?
- À l'inverse, vous vous aventurez sur un terrain laissé en jachère : dites-le. Expliquez pourquoi. Et justifiez l'intérêt de travailler sur un sujet délaissé.
- Vous vous mettez dans la lignée d'un grand auteur. Par exemple, vous adoptez (et adaptez) sa démarche sur un autre objet, ou vous essayez de généraliser ses conclusions. Ici encore, il faut justifier votre choix.

L'introduction doit aussi susciter l'intérêt du lecteur ou de la lectrice. À sa lecture, on doit **comprendre parfaitement de quoi vous allez parler**, quelles sont vos hypothèses et quelle démonstration vous allez suivre.

Il doit donc y avoir un enchaînement logique (et didactique) entre la présentation générale du sujet, la revue de littérature (qui vous aide à repenser votre sujet de manière plus précise, en fonction de ce qui a déjà été étudié), la formulation de votre problématique (c'est-à-dire la reformulation resserrée et théorisée de votre sujet), puis des hypothèses qui en découlent, la présentation du travail de recherche qui a permis de tester ces hypothèses, et enfin l'annonce du plan (c'est-à-dire des principales articulations de la démonstration répondant à la problématique).

Un exemple de plan d'introduction

- Accroche
- Présentation du thème du mémoire
- Revue de littérature (état de l'art)
- Problématique
- Hypothèses
- Méthodologie du travail de recherche : présentation du terrain (principales caractéristiques, limites, justification du choix), présentation et critiques (limites) des sources et techniques d'enquête utilisées.
- Annonce du plan

Quelques conseils d'écriture

Faites simple : pas de jargon inutile, dans le seul but d'impressionner vos lecteurs. D'une part parce que vos enseignants connaissent déjà les concepts que vous mobilisez (vous ne les impressionnez donc pas). D'autre part parce que dissenter de façon trop pédante vous expose au ridicule de mal employer un concept que vous exhibez pour briller (effet désastreux garanti !). Mais vos phrases doivent être précises : en sciences sociales, un mot peut rarement être employé pour un autre. Faites donc bien attention que

vous écrivez bien ce que vous voulez énoncer.

Faites léger : évitez les voies passives (toujours un peu lourdes), les phrases trop longues... Le langage doit être soutenu (pas de familiarité !).

Pour parler de vous, il est recommandé de ne pas **employer** le « je » mais le « nous ». Surtout, bannissez le « on », qui est trop imprécis. Vous êtes impliqué dans le processus d'enquête, cela a des conséquences sur la collecte et la mise en forme des informations produites. Vous ne devez pas le masquer derrière des tournures impersonnelles. Avec l'emploi de la première personne, il ne s'agit pas de vous mettre en scène avec complaisance et contentement, mais d'essayer de rendre compte de la réalité pratique de l'enquête.

Un travail sérieux doit **utiliser les notes de bas de page**³. Vous pouvez y mentionner des références bibliographiques. C'est même obligatoire si vous faites une citation : il faut préciser sans ambiguïté d'où elle provient. Attention : on ne cite pas n'importe comment (sur les règles de référencement bibliographique, cf. infra).

Faire apparaître les données empiriques

Un mémoire ne doit pas être une longue dissertation théorique. Les éléments empiriques (les données, le terrain) que vous mobilisez ne sont pas de simples illustrations. Ils servent à étayer ce que vous dites. À chaque nouvelle idée que vous proposez, le lecteur doit savoir comment vous savez ce que vous avancez : **cet indispensable travail d'administration de la preuve est le propre de la démarche scientifique.**

Les éléments empiriques doivent donc être suffisamment détaillés. Vous ne devez pas hésiter à prendre un peu de temps pour décrire un événement, un contexte, une personne.

Vous pouvez aussi faire apparaître des extraits d'entretiens, de document, des récits d'observation au fil de votre rédaction. Si ces citations dépassent quelques lignes, il est recommandé d'en faire des paragraphes autonomes, en général dans une police un peu plus petite (10 ou 11) et avec des marges un peu plus larges.

Les tableaux et graphiques

Pour les tableaux et graphiques, la source des données (ex : « chiffres du ministère de l'Intérieur »...) et le titre doivent être précisés. Si les données utilisées dans le tableau ou le graphique ont été élaborées par vos soins, précisez en dessous « source : établi par l'auteur ». Pensez aussi à intituler les colonnes, lignes et des axes d'un graphique.

Quelles que soient **les données utilisées** (quantitatives ou qualitatives), elles **doivent toujours être analysées**. Un tableau statistique ou un extrait d'entretien ne « parlent » pas d'eux-mêmes. Vous devez toujours, à leur suite, expliciter ce qu'ils nous apprennent, même si cela vous paraît évident (ça ne le sera pas forcément pour vos lecteurs). La critique des sources joue ici un rôle essentiel. Par exemple, si vous citez un extrait d'entretien, il faut objectiver la personne qui parle par les quelques propriétés sociologiques pertinentes.

La conclusion

La fonction de la conclusion est assez simple: il s'agit de conclure... Pour être explicite, il y a deux étapes :

- faire **le bilan de votre réflexion**. Rappelez en une phrase votre problématique; résumez en quelques lignes le cheminement de votre démonstration (une phrase par sous partie) et résumez votre réponse en une formule conclusive.

³ Dans WORD : références / insérer une note de bas de page (ou ctrl + alt + B).

- éventuellement, vous pouvez terminer par un **élargissement**, soit théorique soit empirique (un autre terrain qui serait intéressant). Si votre travail devait avoir une suite, et notamment si vous envisagez une thèse, quelles seraient les pistes les plus fécondes (même si vous n'avez aucune obligation de continuer sur ce sujet) ?

Le titre du mémoire

C'est souvent ce qu'on écrit en dernier (au moins pour sa version définitive).
Le titre doit être court et parlant. Il doit condenser la thèse défendue dans le mémoire.
Il peut être suivi d'un sous-titre plus descriptif, qui précisera le terrain, le bornage chronologique, etc.

Mettre en forme le mémoire

Ultime étape, avant la relecture et l'impression, il faut soigner la mise en forme. Rien ne fait plus mauvais effet que de rendre un travail peu soigné (absence de pagination, texte non justifié, etc.). Si vous avez des talents de mise en page, c'est le moment de les utiliser ! Mais, même sans cela, il y a quelques règles minimales à respecter. Elles sont présentées dans les points suivants.

Les règles de mise en page

L'objectif de la mise en page est de rendre un manuscrit agréable à lire.

Ainsi, la **police de caractère** doit être neutre et lisible. Il est généralement recommandé d'utiliser Times new roman (taille 12). Vous pouvez éventuellement utiliser la police Arial (taille 11) ou Garamond (taille 13). Gardez la même police tout au long du mémoire (y compris pour les titres).

Les **notes de bas de page** sont d'une taille inférieure au corps du texte. Par exemple, pour un texte en Times 12, les notes seront en Times 10.

Le texte doit être « **justifié** », c'est-à-dire parfaitement aligné à gauche et à droite.

Un paragraphe commence par un alinéa (entre 0,5 et 1cm).

Les pages doivent être **numérotées** et le numéro de page doit être reporté dans le sommaire.

Pour que le texte soit lisible et que le correcteur puisse l'annoter, il faut adopter un **interligne** d'1,5 et des **marges** assez larges, par exemple

- Marge de gauche : 3
- Marge de droite : 2,5
- Marge du haut : 2,5
- Marge du bas : 2,5

La mise en page sous WORD

Pour régler ces différents paramètres, utilisez les fonctions suivantes :

- police et taille : menu Accueil / Police
- notes de bas de page : Menu Références / Notes de bas de page
- justification du texte : menu Accueil / Paragraphe
- alinéa : menu Accueil / Paragraphe
- numéros de page : menu Insertion/Numéro de page
- interligne : menu Accueil / Paragraphe
- marges : menu Mise en page / Marges

L'utilisation de la feuille de style sous Word

Le travail de mise en page est fastidieux. Pour gagner du temps dans votre mise en page, il est recommandé d'utiliser la fonction « feuille de style ». Cela vous fera gagner beaucoup de temps lors de la mise en page. Et si vous avez bien référencé tous les titres dans le style adéquat, vous pouvez facilement générer un sommaire de votre mémoire, grâce à la fonction Références / tables des matières. Créez un style pour chaque niveau de titre, un pour les notes de bas de page, et un pour citer des matériaux empiriques (par exemple pour les extraits d'entretien). Vous trouverez un mode d'emploi bien fait à cette adresse : <http://bu.univ-amu.libguides.com/c.php?g=511743&p=4025372>

La structure du mémoire

Votre mémoire doit respecter la structure suivante :

1. page de garde
2. fiche de référencement bibliographique
3. page de remerciements (éventuellement). Petit conseil : faites simple et pudique !
4. table des matières (avec la pagination)
5. corps du mémoire
6. sources
7. bibliographie
8. index des noms propres cités (éventuellement)
9. liste des annexes (précédée d'un sommaire des annexes)
10. annexes. Vous pouvez y consigner :

- une présentation détaillée de vos matériaux empiriques. Par exemple : la liste des archives consultées ; la liste des enquêtés (avec éventuellement un petit paragraphe de présentation de leur trajectoire sociale, professionnelle, militante...), etc.

- des précisions sur les techniques d'enquête utilisées. Par exemple : votre (ou vos) grille(s) d'entretien ; un exemplaire de votre questionnaire, etc.

- des extraits de vos matériaux empiriques trop longs pour être cités dans le corps du texte mais auquel vous faites référence : coupures de presse, quelques retranscriptions d'entretiens, etc.

La page de garde

La page de garde du mémoire doit faire figurer les informations suivantes :

- lieu des études et le logo de Sciences Po Toulouse (à récupérer sur le site de l'IEP),
- année universitaire,
- année d'étude (diplôme d'IEP),
- titre du mémoire,
- vos nom et prénom,
- ceux du directeur ou de la directrice du mémoire.

Normes pour les références bibliographiques en note de bas de page

On l'a déjà souligné, pour éviter toute forme de plagiat, vous devez citer les auteurs et les œuvres dont s'est nourrie votre réflexion. Les règles, pour ce faire, sont très précises et vous devez les suivre scrupuleusement. Au fil du texte, vous devez indiquer les références des citations que vous faites : mettez la citation entre guillemets (sans mettre le texte en italiques) et précisez les références en **notes de bas de page**.

Citez, dans la **bibliographie** en fin de mémoire, les œuvres utilisées (sur les normes, cf. l'encadré ci-dessous).

Pour citer un livre

Prénom AUTEUR, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé (éventuellement année de 1^{ère} publication), numéro de la page citée.

Exemple : Daniel GAXIE, *La démocratie représentative*, Paris : Montchrestien (coll. Clefs politique), 4^{ème} édition, 2003 (1993), p. 114.

Si vous avez déjà cité le livre : Prénom AUTEUR, *Titre de l'ouvrage*, *op. cit.*, numéro de la page citée.

Si vous l'avez cité dans la note qui précède directement : Prénom AUTEUR, *Ibid.*, numéro de la page citée.

Pour citer un chapitre d'ouvrage

Prénom AUTEUR, « Titre de l'article », in NOM Prénom du directeur de l'ouvrage (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé, numéro de la page citée.

Exemples : Pierre BOURDIEU, « La représentation politique », in *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Seuil, 2001, p. 218.

Vincent DUBOIS, « Comment la langue devient une affaire d'État. La défense de la langue française au milieu des années 1960 », in LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Paris : Belin, coll. Socio-histoires, 2003, p. 465.

Pour citer un article dans une revue scientifique

Prénom AUTEUR, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, Année, tome, n° du fascicule, numéro de la page citée.

Exemple : Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 1977, vol. 27, n°1, p. 142.

Normes pour la bibliographie en fin de mémoire

Si votre bibliographie est particulièrement abondante, vous pouvez séparer les monographies (livres et mémoire ou thèses) des articles.

Classez par ordre alphabétique du nom d'auteur puis, pour un même auteur, par ordre chronologique de publication.

Pour citer un livre

AUTEUR Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé (éventuellement année de 1^{ère} publication si vous citez un livre réédité), nombre de pages

Exemple : GAXIE Daniel, *La démocratie représentative*, Paris : Montchrestien (coll. Clefs politique), 4^{ème} édition, 2003 (1993), 157 pages.

Pour citer un chapitre d'ouvrage

AUTEUR Prénom, « Titre de l'article », in NOM Prénom du directeur de l'ouvrage (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année de publication de l'ouvrage référencé, pagination de l'article.

Exemples : BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », in *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Seuil, 2001, p. 213-258.

DUBOIS Vincent, « Comment la langue devient une affaire d'État. La défense de la

langue française au milieu des années 1960 », in LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, coll. Socio-histoires, 2003, p. 461-474.

Pour citer un article dans une revue scientifique

AUTEUR Prénom, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, Année, tome (ou volume), n° du fascicule, pagination de l'article.

Exemple : GAXIE Daniel, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 1977, vol. 27, n°1, p. 123-154

Déposer le mémoire

Le mémoire en tant que produit fini

Avant d'imprimer votre mémoire, **relisez-le**, utilisez le correcteur orthographique de WORD et faites-le relire pour un lecteur extérieur (vous pouvez échanger une relecture avec un.e autre étudiant.e).

Check list : quelques points sensibles à vérifier avant de rendre le mémoire

1. Votre problématique en est-elle vraiment une ? (Utilisation de langage conceptuel...)
2. Les titres et sous-titre structurent-ils clairement la démonstration ?
3. Les matériaux empiriques sont-ils explicitement mobilisés (cités et analysés) dans vos analyses des matériaux empiriques ?
4. Les références bibliographiques sont-elles bien présentes ? (En introduction dans l'état de l'art, au fil du texte en soutien aux analyses...)
5. La conclusion apporte-t-elle une réponse claire à la problématique ?
6. La fiche renseignement pour la bibliothèque est-elle bien remplie ?
7. Les références en notes de bas de page et en bibliographie sont-elles aux normes ?
8. Avez-vous bien mis des numéros de page ?

Il ne vous reste plus qu'à imprimer (proprement), photocopier et faire relier (avec des spirales ou par encollage).

N'oubliez pas qu'un problème technique peut toujours survenir lors de cette dernière étape : problème informatique, cartouche d'encre vide, reprographie exceptionnellement fermée, etc. Pour éviter les mauvaises surprises, **évit**ez de vous y prendre à la dernière minute pour l'impression et la reproduction.

Comment déposer le mémoire ?

Vous devez déposer votre mémoire sur une plateforme dédiée. Développée et gérée par la bibliothèque elle permet leur conservation, leur diffusion (intra ou internet) et la recherche plein texte ou par index sur une base de données de près de 6 600 mémoires. Attention, la recherche sur l'intégralité du mémoire ne peut s'effectuer que sur les années les plus récentes (en raison de la mauvaise qualité des supports originaux des anciennes promotions).

Directement déposés sur ce portail dédié, ils sont ensuite gérés au niveau administratif par le service de la scolarité, puis par le service de la bibliothèque qui veillera au référencement bibliographique et au niveau de diffusion souhaité.

Au moment du dépôt **sur la plateforme**, chaque étudiant.e devra impérativement compléter les informations telles que : parcours, directeur ou directrice de mémoire, autorisation de diffusion, etc...

Ces informations devront également être retranscrites dans la **fiche de référencement bibliographique** que vous intégrerez au mémoire.

Une fois le mémoire corrigé, la note est transmise au service scolarité qui la fait parvenir aux

étudiants et à la bibliothèque. Cette dernière gère la mise en ligne des mémoires et leurs restrictions d'accès (note ≥ 16 et autorisation de diffusion).

La fiche de référencement bibliographique :

La fiche de référencement bibliographique est une page à insérer directement après votre page de garde.

Les différentes informations présentes sur cette page : mots-clefs, directeur ou directrice de mémoire, parcours, autorisation de diffusion, résumé, année, permettent à la bibliothèque de référencer votre travail et de le mettre à disposition (référence bibliographique ou texte intégral) sur le portail de recherche.

Fiche de référencement bibliographique

Nom de l'étudiant.e :

Promotion : AAAA/AAAA

Parcours :

 5A

 GRI

 DOUBLE DIPLOMATION INTERNE

 GSE

 DOUBLE DIPLOMATION EXTERNE

 ETUDES CULTURELLES

 CEAP

 Autre

Directeur ou directrice de mémoire :

Co-directeur ou co-directrice de mémoire :

Titre du mémoire :

.....
.....

Résumé :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mots-clés :

.....
.....

Autorisation de diffusion en ligne :

 Oui

 Non

Note (à compléter par la scolarité) :

Soutenir son mémoire

La soutenance du mémoire est l'occasion de présenter les résultats de vos recherches et défendre votre travail devant un jury composé du directeur ou de la directrice de mémoire et d'au moins une autre personne choisie pour sa compétence sur le sujet du mémoire. La soutenance vous permet d'avoir un retour détaillé sur celui-ci. C'est une manière de valoriser le travail de recherche que supposent la préparation et la rédaction d'un mémoire sur deux années.

L'organisation de la soutenance du mémoire

La soutenance n'est obligatoire que pour les étudiant.e.s inscrit.e.s à l'**Option recherche du diplôme** et ceux en double diplomation interne dans les **DNM voie recherche**. Dans les autres cas, elle est facultative : c'est une des deux modalités possibles du « grand oral » (avec l'épreuve de culture générale).

Pour choisir la soutenance de mémoire, l'étudiant.e **doit recueillir l'accord de son directeur ou de sa directrice** (ou ses codirecteurs ou codirectrices) au vu de l'état d'avancement du mémoire durant la 4^e année. Cet accord est recueilli par les étudiant.e.s via un formulaire à faire remplir par le directeur ou la directrice de mémoire puis à transmettre à la Scolarité au **début du mois de septembre de la 5^{ème} année** (le calendrier exact sera précisé chaque année).

Si la soutenance est prévue, elle est organisée devant un **jury** composé du directeur ou de la directrice (ou des codirecteurs ou codirectrices) et d'au moins une autre personne compétente sur le sujet du mémoire. Cette personne peut être un universitaire (notamment pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en voie recherche : Option recherche du diplômes et DNM voie recherche), mais aussi un intervenant.e extérieur.e (un.e « praticien.ne ») spécialiste du sujet de mémoire.

La soutenance donne lieu à **une note sur 20 distincte de celle attribuée pour le mémoire**, et confère 6 ECTS.

Chaque année, le **calendrier** de la scolarité indique la date limite de recueil de l'autorisation de soutenance par le directeur (ou les codirecteurs) et les dates limites pour la tenue des soutenances (selon diplomation en juillet ou diplomation en décembre). Si vous visez une diplomation en juillet de votre 5^{ème} année, la soutenance doit avoir lieu entre la date de dépôt du mémoire (au plus tard mi-juin) et les délibérations de juillet. Si vous optez pour une diplomation en décembre, elle doit se tenir entre la date du dépôt du mémoire (au plus tard le 31 août de votre cinquième année) et le 31 octobre.

Le déroulement de la soutenance du mémoire

La soutenance dure environ 30 minutes, parfois un peu plus. Pendant 10 minutes, vous commencez par **présenter votre travail**. L'objectif n'est pas de redire tout ce qu'il y a dans le mémoire, en rentrant dans un résumé trop détaillé : ce serait inutile (et même maladroit), car les membres du jury ont déjà lu votre mémoire ! Il s'agit plutôt de défendre le mémoire : vous devez **mettre en évidence ses principaux apports** (résultats, démarche, etc.), mais aussi montrer les compétences de recherche que vous avez acquises en étant capable d'analyser avec rigueur et lucidité les limites de votre propre travail.

Un exemple de plan pour la présentation orale du mémoire

> Présentation du sujet

- Une phrase d'accroche pour intéresser le jury à votre sujet
- Présentation simple du sujet (en 2 ou 3 phrases).
- Positionnement du mémoire par rapport à la littérature scientifique : quels ont été les concepts ou auteurs centraux dans votre travail ? Et pourquoi ?
- Problématique du mémoire

> Méthode d'enquête.

- Présentez et justifiez les choix de méthode concernant la collecte puis l'analyse des données.
- Rappeler les principales difficultés et limites.

> Principaux résultats du mémoire.

- Dire clairement en quoi votre travail permet d'éclairer votre sujet, de mieux comprendre le terrain que vous avez étudié.
- Prendre de la distance avec ces résultats : Quels résultats mériteraient d'être nuancés et pourquoi ? Comment pourraient-ils être prolongés par une autre enquête ?

Ce plan générique doit être aménagé en fonction de la configuration de la soutenance. Si la soutenance se fait devant **un jury composé exclusivement d'universitaires**, il faut insister sur les enjeux scientifiques : positionnement par rapport à la littérature, construction de l'objet, méthodologie de collecte des données, méthodes d'analyse, résultats, etc. Si le **jury comporte un.e « praticien.ne »**, il est judicieux de mettre en évidence l'utilité du mémoire dans le secteur professionnel concerné

La soutenance se poursuit par 20 minutes de **discussion avec les membres du jury**. Chaque membre du jury présente l'analyse qu'il a fait de votre mémoire (ses points forts, ses faiblesses, etc.) et vous pose quelques questions. Vous répondez aux questions et critiques à la fin de l'intervention de chacun des examinateurs.

Si, dans les jours qui précèdent la soutenance, vous pressentez certaines des critiques ou des questions auxquelles vous pourriez être amenés à répondre, il est recommandé de les anticiper et de prendre quelques notes pour **préparer vos réponses**. Les réponses doivent être courtes et aller à l'essentiel (les arguments de réponses les plus importants doivent être donnés en premier ; les éléments plus secondaires, qui viennent les nuancés, n'arriveront que dans un second temps).

La perspective de la soutenance est souvent un peu effrayante pour les étudiant.e.s. Il est vrai qu'il s'agit d'un exercice formel dont on ne maîtrise pas souvent les codes. Cependant, la soutenance n'a pas pour objectif de vous « descendre » mais au contraire de vous faire gagner quelques points en vous invitant à revenir sur les points faibles de votre mémoire.

C'est aussi pour vous l'occasion, assez unique dans votre parcours universitaire, d'engager une discussion scientifique soutenue sur un travail que vous avez produit. Profitez-en !